



Objectifs de la formation

Comprendre le fonctionnement de l'Intercommunalité

Appréhender les compétences et les financements de l'intercommunalité

Lundi 5 septembre 2022

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes

Salle du CA

Durée : 3 h 30

De 8h30 à 12h

Méthode :

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

Programme

- **L'Évolution dans le temps de la coopération intercommunale**
- **Le Fonctionnement de l'Intercommunalité**
 - Le Conseil communautaire : composition et fonctionnement
 - L'Exécutif : composition et fonctionnement
 - Les Grands principes de l'Intercommunalité
 - L'Évolution des périmètres
 - Procédure de transfert de compétences
- **L'Exercice des compétences par la communauté**
 - Les différentes compétences de la communauté
 - Le transfert des pouvoirs de police spéciale au Président de la communauté
 - Mutualisation entre la communauté et ses communes membres
- **Les Finances et la fiscalité de l'Intercommunalité**

Intervenant : Claude REY

Directeur de l'Union des Maires de la Dordogne

UDM 24 Formations

UDM 24 - Maison des communes- Bld de Saltgourde – 24430 Marsac sur l'Isle

Tél : 05 53 02 87 35 - Fax : 05 53 08 69 65

contact@udm24.fr / www.maires-dordogne.fr